

Cornelis van Aerssen sr., heer van Spijk

Aan: Constantijn Huygens

22 maart 1662

5777

Bron: Koninklijk Huisarchief, Archief Constantijn Huygens, G1-8.1

Voorlopige transcriptie

[Huygens tekende er op aan:] R. Par[is] 28 mart 1662

De La Haye, ce 22 de mars 1662

Monsieur,

Vostre réprimande faict cognoistre tant de soing de vostre ami, que pour ne vous tenir plus en paine sur ce subject de luy, je vous prie de croyre que telles despeches ne me causent point de travail, mais tout au contraire me tournent a ung très agréable entretien, et pendant lequel je ne pense ny ne sens mon mal, toutesfois pour vous faire cognoistre que je ne rejette pas les advis de mes amis, je prétens, si la douceur de la conversation ne m'emporte, de ne pas faire celle-cy si longue, ma maladie aultrement le pourroit très bien souffrir, car depuis le changement du vent et du temps, l'amandement a esté aussi tout visible et sensible en ma santé, mais c'est que vous recognoissant trop exact en la rétribution, je désire vous y soulager.

Le jour mesme que je vous ay escrit ma dernière, la Hollande par son advis provincial qu'elle fist porter à la Généralité, déclara qu'elle entendoit que le traicté avec la France ne se devoit conclure par nos ambassadeurs, si nostre pesche en propres mots n'y estoit garantie, ou que la France trovast aussi bon que nous apportassions aussi quelque restriction dans la garantie que luy avons promise. Et

parce que j'ay peur que ny l'un ny l'autre ne sera du goust de vostre cour, nos ambassadeurs après tant de paine et de despence, ils pourroient bien retourner à vuide. Mais parce qu'à mesure qu'on se met en hasardt de s'esloignier d'un costé, on veult essayer de se rapprocher de l'autre, presque toute nostre assemblée a tesmoigné (asseurément au grand desplaysir de la caballe) de se vouloir accommoder avec l'Angleterre, et mesmes ont desja faict des ouvertures par lesquelles ils font assés cognoistre de vouloir terminer tous les différens par ung bon accordt, lequel assurement donne beau jour pour faire valoir à mesme temps les interests de Monsieur le Prince pour l'amour desquels la cabale a tousjours tasché de haster et faire réussir le traicté avec la France pour se pouvoir mieux voidir et opposer aux désirs de l'Angleterre, et voylà pourtant tout le contraire qui eschoit. Dieu veullie que les suites en soyent bonnes et que les Anglois asteure, ou par leur avarice ou par leur caprices, ne viennent à tout gaster. Toutesfois on vient d'user d'une courtoisie en leur endroict, par laquelle on a démontré qu'on les veult obliger et eux aussi la doibvent recevoir à beaucoup de gré. C'est que le s[ieur] de Donning ayant descouvert que dans Delft il y avoit trois des plus considérables et criminels juges du défunt Roy, il a demandé aux Estats de cette province la permission de s'en saisir, laquelle luy ayant esté accordée, il en a attrappé trois avec l'ayde de l'escoufette, qu'il a faict loger dans les prisons de la ville, d'où hier on a aussi consenti qu'ils les pourroit tirer pour les mettre dans la fregatte de Armorar, qui a emmené icy quatre chevaux au Prince, et je croy que dès aujourd'hui on se prévauldra de ce bon vent pour les passer et seurement et promptement à Londres, où je ne doubte asteure aussi plus ou selon le dernier advis de s[ieur] Walter Vane, son frère, et Lambert seront aussi reconduicts pour en ce cas finir dessus ung eschaffault.

Il est certain que, parce que je voy que vous estes ung vray homme pour commission, que j'ay bien de la paine à me retenir en toutes mes lettres à ne vous en donner des nouvelles et vous voyrés par le mémoire que j'ay joint à celle-cy que je sonde le gué, mais parce que je sçay bien que vous ne vous estes pas meslé de pareilles ordonnances, je ne l'ay dressé qu'afin que vouliés consulter là-dessus vostre dueulle et grand ami qu'au rapport qu'on m' en faict respondra et règlera aussi correctement et selon la grande mode nos doubtes et nos demandes que la plus curieuse et mieux meublée dame de Paris. Durant ma maladie j'ay eu beaucoup d'impatience pour voir changer le vent et les mauvais rapports de mes gens m'ont tant faict chercher et estudier à bien placer unne girouette, que je puisse commodement voir de tout mon apportement qu'à présent j'en suis servi à souhait. Mais lorsqu'il a esté question de la poser pour le faire avec plus de justesse, j'ay envoyé emprunter ung compas de mons[ieu]r vostre fils, qui m'en a envoyé ung petit de cuyvre que j'ay trouvé si juste et commode que s'il est de l'ordonnance de vostre Archimède, il me feroit grand playsir, estant au lieu où vous avés d'excellents ouvriers qu'il m'en ordonnast ung de la mesme grandeur avec seulement l'addition d'un quadran pour l'heure et le changement de la boëtte de cuyvre, en unne d'argent matte et y faire faire ung estuict de chagrin. Vous m'avés marqué par avance tous les avantages qu'on pourroit désirer d'aucunne invention de chandelier, et je seray très ayse de voir par la lettre que me promettés l'ordonnance et le destail de toutes ces grandes commodités et pour mon usage particulier, c'est pour ceux de la table que j'ay le plus de curiosité, car parce que je suis reduict à ung poulpitre posé sur les bras de ma chaire, j'en ay aussi inventé ung qui me sert de la chandelle et de la bougie, si près et hault et bas que je veux et par ainsi en ay toute la commodité que je sçauois désirer. Et je ne doubte pas que lorsque le voyrés, il sera dans vostre

approbation, parce qu'il sembla que mon voysin à quelque inclination pour la charge en question, je seray bien ayse qu'il obtienne ce qu'il désire, mais auray aussi du desplaysir de ce que nous le perdrons par là pour tousjours et que de plus de l'âge et de l'humeur qu'il est, je doute fort, si parmi ces testes chaudes il trouverra la satisfaction qu'il s' imagine.

Monsieur le Prince doit retourner demain ou après-demain à Leyde, je croy que ce sera pour peu et pour la dernière fois. Mais Madame de Zulestein restera icy pour pouvoir estre mieux traicté de Romf de sa fièvre guaole. Mons[ieu]r De Thou me vinst communiquer hier la despesche qu'il avoit receue de mons[ieu]r De Briesne, par laquelle il l'advertissoit par commendement du Roy de s'apprester pour son départt, lorsqu'il en recevoit l'ordre qu'il croyoit qu'il luy enverroit pas le prochain ordinaire ou celuy de la sepmaine d'après, il m'a assés fait cognoistre qu'il avoit beaucoup de desplaysir de nous debvoir quitter et qu'aussi plustost que de demeurer oysif, il acceptera l'ambassade de la Suisse si on persiste à luy offrir. Je croy que le s[ieur] D'Estrade viendra icy remplir le poste qu'il quitte, ce qui assurément redouble son mal de cœur. Je continue à croyre que le s[ieu]r Boreel recevra aussi croc en jambe, si l'abruption du traicté ne rompt le concert qui en a esté fait. Quant aux extraordinaires, je me suis fort estonné que de l'humeur qu'ils sont que leur mésintelligence n'a davantage esclatté. Les lettres d'Angleterre par la contrarieté du vent ne sont pas encores arrivées, et nous ne sçavons pour cela si madame de Beeverweert se doit compter parmi les vivants ou les morts. Voyés comment ayant commencé à vous entretenir, au lieu d'estre enceinct, ainsi que je vous avois promis, je vous ay encores fait unne grande extension que je souhaite qu'elle vous puisse aussi peu lasser en sa lecture que

l'écriture m'en a peu fatigué, et avec cela je demeure à toute  
espreuve, monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

C. d'Aerssen de Sommelsdijck